



**RIEPP**

Recherche & Innovation  
Enfants - Parents - Professionnel-le-s

# Rapport d'activité du RIEPP

## 2021

Mai 2022

---

**RIEPP asbl**

Avenue de l'Épinette, 2A 1348 Louvain-la-Neuve Belgique

Rue Antoine Nys, 80 1070 Bruxelles

contact@riepp.be Tél. & Fax +32 (0)10 86 18 00 [www.riepp.be](http://www.riepp.be)

BE50 5230 8032 0018 (TRIOBEBB) BE52 7320 1742 6709 (CREGBEBB) BCE n° 0810.791.326

## Table des matières

BRÈVE HISTOIRE DU RIEPP.....	3
2021, UN TOURNANT POUR LE RIEPP.....	3
.1 Notre vision.....	4
.2 L'équipe.....	5
2021, ENTRE CONFINEMENTS ET CRÉATIVITÉ.....	6
INNOVER.....	6
.1 Les activités de recherche et recherche-actions.....	8
a) La recherche-action <i>Enfan·Cité</i> .....	8
b) L'étude « Investir l'espace extérieur avec les enfants. Représentations et pratiques des familles en Fédération Wallonie-Bruxelles Résultats d'une enquête qualitative menée par le RIEPP ».....	9
c) Recherche NOUR.....	10
.2 Les projets innovants : accompagner les porteuses et porteurs de projets de milieux d'accueil.....	10
a) L'accompagnement d'un projet à Laeken.....	10
b) L'accompagnement d'un projet à Anderlecht.....	11
c) Un projet de crèche à Haren.....	11
d) Le suivi de la crèche la Courte Échelle (CPAS de Schaerbeek).....	11
TRANSMETTRE.....	12
.1 La formation continue.....	12
a) Les formations données dans le cadre de notre agrément ONE.....	12
b) Les formations pour l'IFC.....	16
c) Les formations en collaboration avec ARCUS.....	16
d) La formation de l'équipe de la crèche Divercity.....	16
e) Les formations pour les puéricultrices travaillant au sein de services de garde d'enfants malades à domicile.....	17
.2 Les outils et publications du RIEPP.....	18
a) La brochure « Dessine-moi une crèche pour tou·te·s ».....	18
b) L'outil « <i>Accueillir Mieux, Accueillir Plus . Réfléchir et agir en équipe pour des lieux d'éducation et d'accueil plus inclusifs</i> ».....	19
c) Un outil sur la question de l'entrée à l'école maternelle.....	20
d) Rédaction de textes de réflexion.....	21
.3 Les conférences, ateliers et groupes de travail auxquels le RIEPP a contribué.....	22
FAIRE RÉSEAU.....	23
.1 Les conférences, journées d'étude, formations ou événements auxquels le RIEPP a participé.....	23
.2 Les collaborations.....	23
RAPPORT FINANCIER.....	25
PERSPECTIVES 2022.....	28
ANNEXE.....	33
.1 Bilan.....	33
.2 Compte de résultats - synoptique.....	34

## BRÈVE HISTOIRE DU RIEPP

Le RIEPP (Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnel-le-s) a été créé en 2007 pour répondre à un besoin de ressources et de travail en réseau constaté dans le secteur de la petite enfance, en lien avec des valeurs de participation, d'accessibilité et d'ouverture. Il s'agissait notamment de soutenir des initiatives innovantes, telles les crèches parentales, permettant l'implication des parents dans la gestion de l'accueil des enfants.

Né de la volonté de citoyen·ne·s de créer, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un réseau collectif autour de valeurs communes sur la place des enfants et des parents dans la société d'aujourd'hui, le RIEPP a d'abord fonctionné de manière informelle par échanges et croisement d'expériences entre des parents et des professionnel-le-s du secteur de l'enfance, porteurs et porteuses d'initiatives innovantes : crèche parentale, maison ouverte, halte-accueil au sein d'une maison de quartier, jardin d'enfants autogéré dans un petit village, maison de l'enfance et de la famille, etc. La création du RIEPP a contribué à mettre en lumière, et parfois à défendre face à diverses formes de pressions normatives, les principes au cœur de ces initiatives : une démarche de solidarité et de citoyenneté actives, une dynamique participative réelle et vivante, une approche collective et démocratique des problématiques sociales et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes. Ces principes sont fondés sur la vision commune que les parents, comme les professionnel-le-s et les institutions, sont des acteurs et des actrices à part entière et des partenaires de la qualité du vivre ensemble, non seulement au sein des lieux concernés mais aussi dans la commune, le quartier, le village, et de manière plus large, la société toute entière.

Réseau d'idées et d'actions ancré sur le terrain dès l'origine, le RIEPP s'est aussi fixé pour but de favoriser la réflexion et l'innovation autour de ces considérations partagées sur l'éducation formelle et informelle, sur la parentalité et le partage de la fonction parentale (ou parentalité sociale), et donc, autour des pratiques qui en découlent. C'est dans cette optique qu'en 2009, soutenu par l'ONE qui l'agrée et le subventionne, il crée un centre de formation continue et engage un premier salarié. C'est également dans ce but que débutent en 2010 des recherches-actions et des recherches participatives, avec le soutien de la COCOF puis du Fonds Houtman et de la Fondation Roi Baudouin. Progressivement, l'équipe s'est étoffée. Elle est actuellement composée de cinq personnes (4,26 ETP) : deux chercheuses-formatrices, une formatrice, une chercheuse et une gestionnaire administrative et financière.

## 2021, UN TOURNANT POUR LE RIEPP

En 2021, le RIEPP change de nom et devient **Recherche et Innovation Enfants-Parents-Professionnel-le-s**. Conjointement, les statuts sont modifiés, pour mieux correspondre aux missions actuelles du RIEPP, sur lesquelles l'équipe et le CA ont travaillé durant plusieurs années.

## .1 Notre vision

Depuis sa création en 2007, les missions du RIEPP ont évolué, de manière à être en phase avec les besoins identifiés au sein du secteur. Depuis 2017, l'équipe, en concertation avec le Conseil d'administration, réalise un travail important en ce sens, aboutissant actuellement à la formalisation de trois principaux axes de finalité, que nous souhaitons renforcer et diversifier :

- ⇒ **INNOVER** : le RIEPP développe une forme de veille sociétale dans le champ de l'éducation formelle et informelle, et de l'accueil de l'enfant ; cela suppose une capacité d'analyse et de discernement, mais également de l'intuition, de la créativité et une faculté d'anticipation, afin de pouvoir repérer les leviers à actionner et les sujets de recherche à investiguer en priorité pour produire du changement. C'est ainsi que le RIEPP a mis en évidence l'urgence de travailler les questions d'accessibilité des lieux d'éducation et d'accueil, et propose depuis de nombreuses années des développements importants en ce sens. De même, le RIEPP a été pionnier sur des questions telles que le bien-fondé de mettre en place des pratiques de multi-accueil (en lien avec l'accessibilité), ou encore l'importance de l'activité et le jeu libre en plein air. Ces thématiques sont à présent également travaillées par d'autres acteur·rice·s avec lequel·le·s le RIEPP est en lien. Plus récemment, le RIEPP a développé une réflexion sur les atouts de l'organisation verticale des lieux d'éducation et d'accueil, notamment en termes d'impact sur l'accessibilité de ceux-ci. Cette réflexion débouche aujourd'hui, entre autres, sur la proposition de modules de formation autour de cette thématique. Actuellement, nous initiions la réflexion sur l'importance de valoriser le rôle hautement éducatif de l'environnement physique, et de penser conjointement, dans le même temps, les projets citoyens et l'espace physique dans lequel ceux-ci vont se déployer, en mobilisant notamment l'intelligence collective locale. Dans le prolongement de cette réflexion, nous menons actuellement des recherches et recherches-actions autour de la question de l'accessibilité à tous et toutes à un espace public de qualité. Dans un autre registre, nous menons en 2021 et 2022 une recherche (commanditée par l'ONE), en collaboration avec le CIRTES à l'UCLouvain, afin d'investiguer la question du non-recours aux droits fondamentaux dans le champ de l'éducation et de l'accueil de l'enfant.
- ⇒ **TRANSMETTRE** : transmettre, diffuser, en d'autres termes permettre le partage de bonnes pratiques constitue un de nos axes majeurs. Cet axe, nous le concevons de manière horizontale, non hiérarchique : la participation, le partenariat et la co-construction sont en effet des principes qui traversent de manière prépondérante toutes nos actions, et en particulier nos actions de transmission et de diffusion. Cet axe se traduit par l'organisation de formations et de journées d'étude, mais aussi par la rédaction de textes accessibles et d'outils facilitant la réflexion et l'action.
- ⇒ **FAIRE RÉSEAU** : le RIEPP s'insère dans un réseau d'acteur·rice·s diversifié·e·s : équipes de terrain, mais aussi centres de recherches (universitaires ou non). Le RIEPP est aussi créateur de liens entre des personnes qui ne se côtoient habituellement pas. Dans les recherches-actions, dans les journées d'étude, un soin particulier est apporté pour dépasser les cloisonnements institutionnels et favoriser l'émergence d'une identité partagée au-delà des

secteurs d'activité, créer du lien entre les acteur·rice·s du secteur de l'ÉAJE, et donc initier des pratiques de réseau. Le réseau est entre autres ce qui permet au RIEPP d'être innovant. C'est, en effet, notamment à travers ces rencontres multiples avec des responsables de lieux d'accueil et d'éducation (crèches, écoles, accueil durant le temps libre), des accueillant·e·s, des parents, d'autres chercheur·euse·s qu'émergent nos sujets de recherche. De plus, ces partenaires sont systématiquement associé·e·s à nos recherches, à la réflexion, à la méthodologie, aux résultats. Les pratiques de nos partenaires peuvent devenir l'objet de nos recherches, nos partenaires étant considéré·e·s comme des porteurs et porteuses de savoirs, mais aussi comme des acteurs et actrices capables d'orienter, de valider, de corriger, d'affiner, d'approfondir la recherche. Dans les recherches-actions que nous menons, notre rôle est essentiellement d'accompagner le processus de recherche, de garantir le cadre méthodologique, épistémologique et éthique et de faciliter le passage des constats à la rédaction de ceux-ci, en les traduisant notamment dans des rapports de recherche, des études, des analyses ou des articles.

Ces trois axes sont complémentaires et se superposent en grande partie, un grand nombre de nos actions, menées dans un souci de continuité et de cohérence, se trouvant en effet à l'intersection de deux ou trois axes.

## .2 L'équipe

En 2021, l'équipe s'est étoffée :

- **Laura Somville** a été engagée à trois-quart temps afin de travailler principalement sur la recherche-action Enfan·Cité.

Les autres membres de l'équipe sont :

- **Louise Urusaro** (temps plein) assure la gestion et la coordination administrative et financière ;
- **Joëlle Mottint** (temps plein) assure la coordination pédagogique, en plus de sa mission de chargée de projets (recherche-action, recherche et formation) ;
- **Anne-Françoise Dusart** (temps plein) assure la coordination de l'activité « formation continue », en plus de sa mission de chargée de projets (recherche-action, recherche et formation) .
- **Sandrine de Borman**, (mi-temps) a pour mission principale de donner des formations.

L'équipe continue à fonctionner sur un mode d'auto-gestion.

## 2021, ENTRE CONFINEMENTS ET CRÉATIVITÉ

La pandémie de coronavirus s'est poursuivie en 2021, les épisodes de confinements se sont succédés, ce qui a évidemment eu un impact important sur les activités du RIEPP.

Ce rapport d'activité tente de donner une image de ce que fut l'année 2021 au RIEPP.



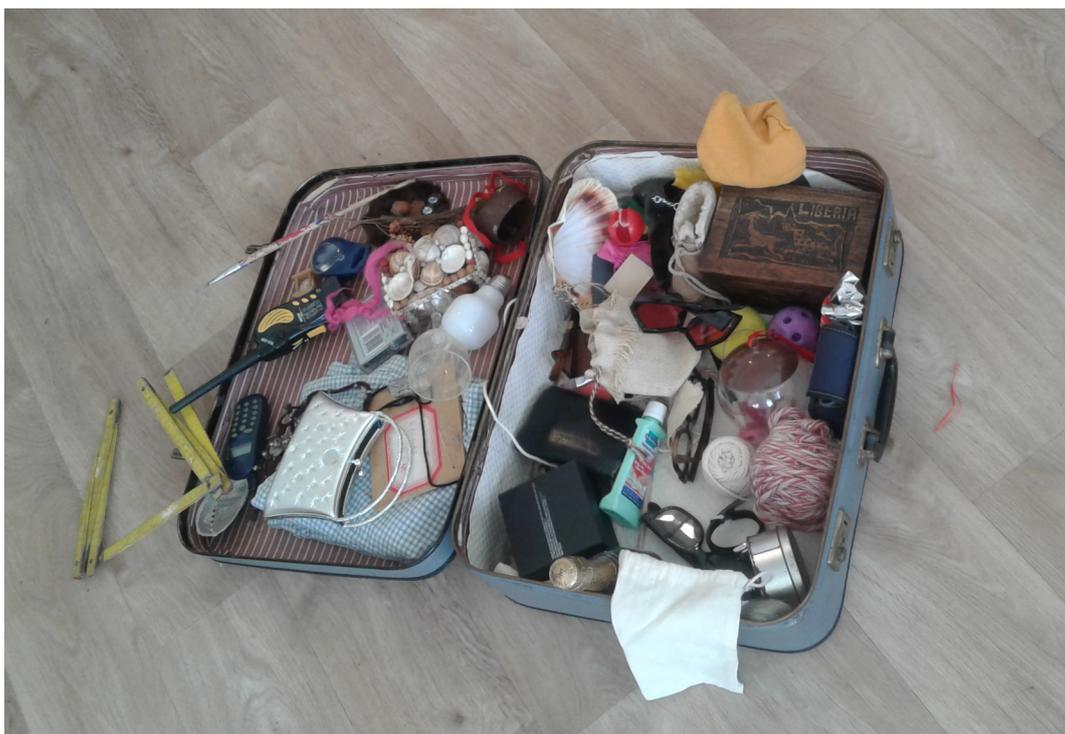
Illustration 1: Formation « Sortir par tous les temps ? ». Crédit photo : Katrien Vandemeulebroecke

## INNOVER

Une des finalités du RIEPP est d'innover, de défricher des sujets de recherche et d'action, d'être pionnier sur certaines thématiques. C'est ainsi que, par le passé, le RIEPP a développé les thématiques de l'accessibilité, de l'activité en plein air, du multi-accueil et de l'organisation verticale des lieux d'accueil. Ces thématiques sont à présent également travaillées par d'autres acteur-ric-e-s avec lequel-le-s le RIEPP est en lien. L'innovation prend essentiellement la forme de recherche et de recherche-action, mais d'autres types de projets sont également sources d'innovation. Nous souhaitons renforcer l'axe INNOVER dans les années futures.

Depuis 2020, nous avons commencé de développer la question de la place des enfants et des femmes dans l'espace public, principalement à travers la recherche-action Enfan·Cité, subventionnée par la Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant.

En janvier 2020, nous avons soumis un dossier de demande de principe, première étape pour obtenir la reconnaissance du RIEPP en éducation permanente. Nous avons obtenu une réponse positive à cette demande de principe en juillet 2021. Et nous avons produit des outils, analyses et études afin de rendre un dossier de reconnaissance sur base de notre travail d'éducation permanente (axe 3), avec 2021 comme année de référence. Le dossier de reconnaissance a été déposé début 2022, et nous attendons la réponse définitive en 2023. Cette reconnaissance nous permettrait de développer davantage nos actions (recherches et recherches participatives) de l'axe Innover, dans un cadre pérenne autorisant les perspectives à plus long terme. En outre, cela permettrait aux thématiques développées d'être pleinement en phase avec les besoins du terrain, ce qui n'est que partiellement le cas aujourd'hui, celles-ci étant davantage déterminées par les autorités subsidiaires.



*Illustration 2: pour susciter la créativité ... Crédit photo : Sandrine de Borman*

## .1 Les activités de recherche et recherche-actions

### a) La recherche-action *Enfan·Cité*

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant



L'objectif de la recherche-action Enfan·Cité est d'améliorer l'accessibilité des enfants et des familles à des espaces publics de qualité (dimension environnement de l'accessibilité), et donc de repenser la place de l'enfant dans la ville.



Illustration 3: Détail de la fresque du Parc de la Rosée. Crédit photo : Laura Somville

Vu la pandémie, les mesures sanitaires et l'épuisement des équipes, nous avons complètement revu notre méthodologie. En effet, nous avons prévu de mettre en place des groupes de travail locaux dans deux ou trois quartiers. Après plusieurs vaines tentatives pour réunir des professionnel-le-s de différentes structures, nous avons revu notre manière de travailler.

En 2021, un comité d'accompagnement spécifique à cette recherche a été constitué et s'est réuni une fois (en visio conférence). Le choix des quartiers à investiguer s'est porté sur le quartier de la Rosée à Anderlecht et le quartier Gaucheret à Schaerbeek. Il s'agit de quartiers où nous avons déjà des partenaires de confiance intéressé-e-s par la thématique. Ces quartiers se situent dans le croissant pauvre de Bruxelles, beaucoup de familles avec enfants y habitent et l'espace est très urbanisé.

Au fil des années, la recherche devrait s'étendre à d'autres quartiers de la Région Bruxelles-Capitale.

En 2021, nous avons également affiné le cadre conceptuel de Enfan·Cité.

- Pour plus de détails, voir le rapport Cocof, consultable sur demande.

## **b) L'étude « Investir l'espace extérieur avec les enfants. Représentations et pratiques des familles en Fédération Wallonie-Bruxelles Résultats d'une enquête qualitative menée par le RIEPP »**

Financement : Fonds propres

Cette étude est une production originale du RIEPP. Elle se base sur les résultats d'une enquête qualitative menée par le RIEPP auprès de parents (et notamment auprès de ceux dont la voix est moins entendue), dans le cadre d'une vaste recherche menée en Fédération Wallonie-Bruxelles, de juin 2018 à décembre 2019, par l'ULiège et le RIEPP à la demande de l'ONE. Cette recherche multidisciplinaire portait sur **la question des représentations des parents et des professionnel-le-s de l'accueil quant à l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes, et des risques liés à celui-ci**. En effet, c'est une réalité qui s'observe partout et en particulier dans les pays industrialisés : les enfants ne sortent plus assez, alors que l'activité en plein air entraîne de nombreux bénéfices. Cette réalité prend une dimension encore plus préoccupante si on l'analyse sous l'angle des inégalités sociales. L'étude propose un éclairage sur les mécanismes qui sont à l'œuvre, chez les parents, dans l'investissement ou non des espaces extérieurs avec et par leurs enfants, en interrogeant différentes thématiques liées à celui-ci.

Pour plus de détails, voir le site du RIEPP.



*Illustration 4: Dessiner dehors. Crédit photo : Katrien Vandemeulebroecke*

## c) Recherche NOUR

Financement : ONE. Collaboration avec le CIRTES – UCLouvain

Il s'agit d'une recherche, commanditée par l'ONE, portant sur la non-utilisation des services d'accueil de l'enfance subventionnés par l'ONE, entre autres les milieux d'accueil de la petite enfance (crèches ou services d'accueillantes conventionnées) et/ou les milieux de l'accueil durant le temps libre : accueil extrascolaire, garderies d'écoles, écoles des devoirs, plaines et centres de vacances.

L'objectif de cette recherche est de comprendre les différentes raisons qui expliquent que certaines familles n'utilisent pas certains (voire à la totalité) de ces services, que ce soit par choix ou par contrainte, et ce, alors qu'une offre de services est présente, disponible et accessible.

Cette recherche a démarré en 2021. Le rapport final est attendu mi-2022.

## .2 Les projets innovants : accompagner les porteuses et porteurs de projets de milieux d'accueil

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant



La Cocof nous confie comme mission d'accompagner les porteurs et porteuses de projets de milieux d'accueil, en vue de les aider à créer des projets réellement accessibles à tou-te-s les enfants et toutes les familles. Dans ce cadre, plusieurs projets ont pu être accompagnés en 2021.

Entre autres :

### a) L'accompagnement d'un projet à Laeken

La halte-accueil « Les Papouillons » située à Laeken a fermé ses portes en janvier 2021. Or, elle remplissait un rôle très important dans le quartier, non seulement pour l'accueil des enfants mais aussi pour le travail d'accompagnement des familles. De plus, la halte-accueil était le pilier du lieu de rencontre *Les Thés extras* et de l'accueil extrascolaire *Les Petits extras*. Ces deux derniers projets ont donc également disparu de l'offre du quartier. Cela a mis plusieurs familles dans l'embarras et a été identifié comme une perte importante dans le quartier. C'est pourquoi plusieurs acteurs et actrices du quartier se sont mobilisé-e-s, dès janvier, pour créer une nouvelle asbl « Grandir ensemble à Laeken » dont l'assemblée constitutive s'est déroulée en juin. De plus, un groupe ressource, dont le RIEPP fait partie, se réunit de manière régulière pour résoudre une à une toutes les difficultés. Grâce à ce travail de réseau, le lieu de rencontre a pu reprendre ses activités en

novembre 2021. De plus, des demandes de subsides diverses sont en cours pour essayer de remettre sur pied les activités extrascolaires et, dès que possible, une crèche à accessibilité renforcée. Le RIEPP accompagne donc ce projet et poursuivra cet accompagnement en 2022.

### ***b) L'accompagnement d'un projet à Anderlecht***

Depuis 2021, nous accompagnons un projet à Anderlecht. Il s'agit dans un premier temps d'un lieu de rencontre enfants-parents (LREP). Le lieu de rencontre ouvrira au printemps 2022. La prochaine étape serait la création d'une halte-accueil. Le RIEPP a participé à plusieurs réunions de mises en œuvre du projet, avec différent·e·s partenaires impliqué·e·s dans celui-ci. De plus, le RIEPP a mis en place une formation avec les Ateliers de l'Insu qui se déroulera début 2022.

### ***c) Un projet de crèche à Haren***

Une porteuse de projet nous a contacté concernant un projet de crèche inclusive (accueil d'enfants en situation de handicap et d'enfants valides) à Haren. Nous l'accompagnons depuis décembre 2021, notamment dans ses contacts avec l'ONE. En 2022, nous lui proposerons de l'aider à construire un groupe ressource avec des partenaires locaux afin de consolider son projet.

### ***d) Le suivi de la crèche la Courte Échelle (CPAS de Schaerbeek)***

Le RIEPP participe depuis quelques années au comité de pilotage et au comité de suivi pédagogique pour la création de cette crèche. Les travaux ont pris du retard. Il n'y a pas eu de réunion organisée en 2021. De plus, le bâtiment a été incendié en février 2022, ce qui risque de retarder le moment de l'ouverture de la crèche.



*Illustration 5: Des idées et du lien. Crédit photo : Sandrine de Borman*

## TRANSMETTRE

Transmettre, diffuser, permettre le partage de bonnes pratiques en matière d'accueil et d'éducation formelle et non formelle est un des axes majeurs du RIEPP. La formation continue constitue évidemment une des activités les plus importantes de cet axe. Elle nous permet de toucher un public large et diversifié de professionnel-le-s du secteur 0-3 ans et de l'ATL, ainsi que, depuis plus récemment, les volontaires de consultations ONE. Les formations ont été fortement perturbées par la pandémie.

D'autres types d'activités nous permettent également de transmettre les résultats de nos recherches, analyses et actions, telles que la production d'outils et de documents. En 2021, plusieurs outils et publications ont pu être réalisés et publiés.

Enfin, nous avons donné une conférence.

### .1 La formation continue

#### a) Les formations données dans le cadre de notre agrément ONE

*Financement : ONE, et pour certaines demandes les lieux d'accueil eux-mêmes (voir ci-dessous)*

##### Avertissement

Les modules de formation ONE sont répartis en cycles annuels allant du 1er octobre d'une année au 30 septembre de l'année suivante. Cela signifie que l'enveloppe de subventions allouée par l'ONE couvre cette période, et doit obligatoirement donner lieu à un rapport d'activités analysant les données relatives aux formations ayant été organisées au cours cette période. En février-mars de chaque année, nous soumettons à l'ONE un nouveau dossier de demande de subventions, pour le cycle suivant.

De ce fait, les données que nous présentons ci-dessous ne concernent pas les modules de formation que nous avons donnés durant l'année civile allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, mais bien ceux qui ont été organisés et donnés **entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre 2021**. Bien sûr, un autre cycle de formations a démarré au 1er octobre 2021 (subventionnées par l'enveloppe ONE 2021-2022), mais les données relatives à la période du 1er octobre au 31 décembre 2021 seront analysées dans le cadre du cycle ONE 2021-2022. Elles figureront donc dans notre rapport d'activité 2022.

D'une manière générale, les modules de formation donnés sous forme fixe, c'est-à-dire en inscriptions individuelles, sont subventionnés via l'enveloppe de subsides, donc gratuits pour les participant-e-s. Les modules donnés sous forme nomade ou d'accompagnement d'équipe, donc à la demande d'équipes ou de réseaux d'acteur-ric-e-s, sont dispensés :

- soit entièrement gratuitement si le solde de l'enveloppe de subsides le permet, à l'exception d'un forfait de 90 euros par journée de formation (non applicable au secteur ATL), couvrant les frais administratifs divers et les frais de déplacements des formateur-ric-e-s ;

- soit sous forme mixte, par exemple « une journée gratuite / une journée payante », pour un module se donnant en 2 journées ; cette formule nous permet de faire bénéficier de la gratuité ou de conditions financières avantageuses un plus grand nombre d'équipes, ou, en d'autres termes, de rendre nos modules plus accessibles, de répondre à un plus grand nombre de demandes de formation, et ainsi de former un plus grand nombre de professionnel-le-s et de volontaires ;
- soit sous forme entièrement payante lorsque l'enveloppe de subsides est tout à fait épuisée.

Cette façon de procéder est à nuancer. En effet, la décision d'accorder la gratuité totale ou pas est examinée au cas par cas, et ne dépend pas uniquement de l'ordre chronologique d'arrivée des demandes, qui ne nous paraît pas être un critère équitable favorisant l'accès de nos formations à tou-te-s. Nous analysons les demandes au cas par cas avec chaque demandeur-euse, en évaluant avec elle ou lui la capacité contributive de la structure, soit sur fonds propres, soit en faisant appel à d'autres sources de subventionnement (notamment via l'APEF).



*Illustration 6: Un groupe en formation. Crédit photo : Katrien Vandemeulebroecke*

Les données ci-dessous reprennent en quelques chiffres la synthèse de notre activité de formation continue dans le cadre de notre agrément ONE, celle-ci incluant les modules RIEPP et ceux organisés en partenariat avec les Ateliers de l'INSU.



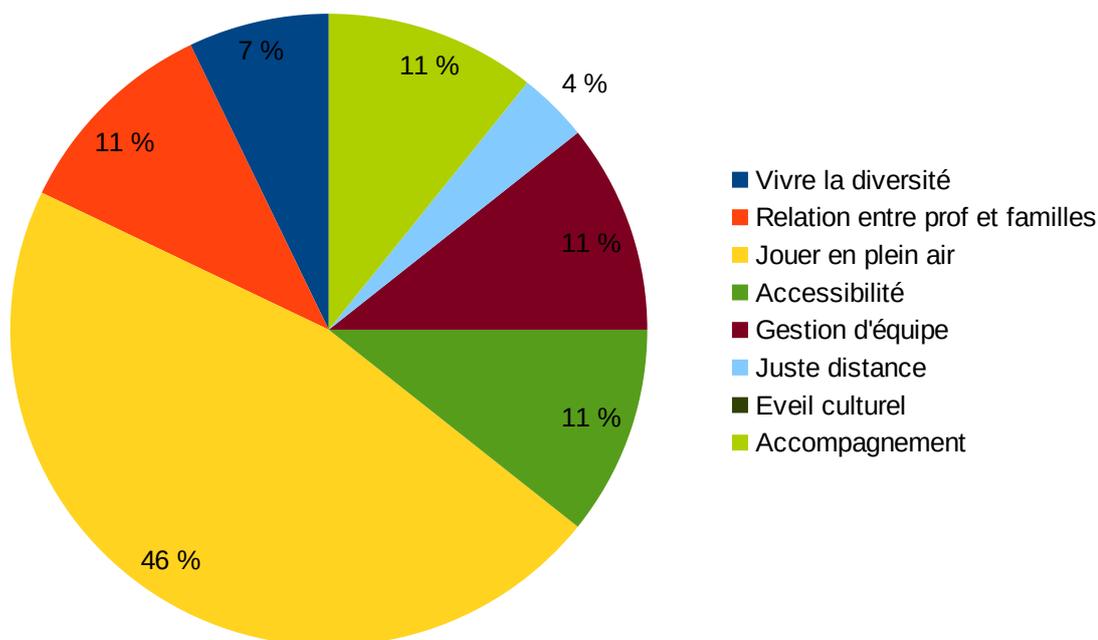
Pour des informations plus détaillées et une analyse approfondie, nous renvoyons le-la lecteur-riche à notre rapport d'activité spécifique aux formations ONE, consultable sur demande.

**11** modules de formation, soit **95** journées, ont été organisés par le RIEPP et les Ateliers de l'Insu en Fédération Wallonie-Bruxelles, à destination des professionnel·le·s de l'accueil 0-3 ans et de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL). Deux modules ont été donnés en **2** visio-conférence et **9** en présentiel.

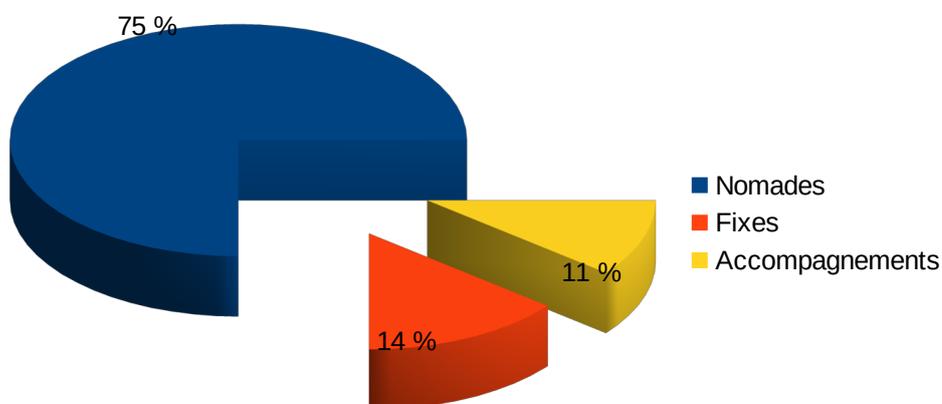
**318** professionnel·le·s ont été formé·e·s. **27** modules donnés ont été dispensés aux professionnel·le·s de l'accueil des 0-3 ans et **1** module à ceux et celles de l'ATL.

Les thématiques abordées concernaient pour le RIEPP *l'accueil de la diversité, les relations parents-professionnel·le·s, le multi-accueil, l'accessibilité, le jeu en plein air*, et pour les Ateliers de l'Insu, *la juste distance parents-professionnel·le·s et l'éveil culturel*.

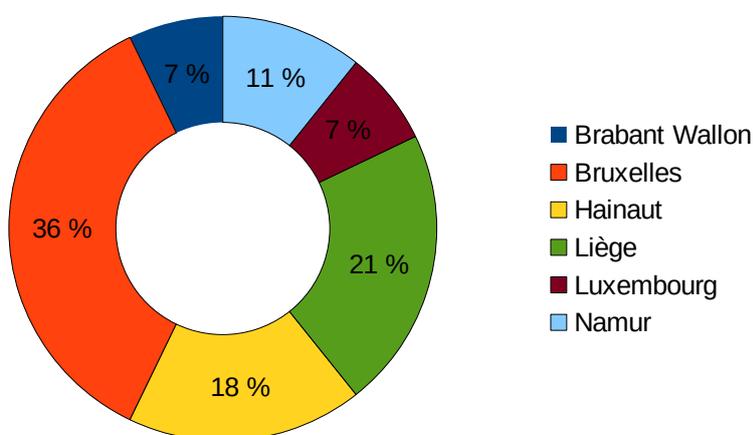
Près de la moitié des personnes formées (**46 %**) ont suivi un module lié à la thématique *du jeu en plein air*. Les thématiques liées *aux relations entre parents et professionnel·le·s, à la diversité, à l'accessibilité*, ont été chacune suivie par **11 %** des personnes formées. *Les accompagnements d'équipe* sur diverses thématiques représentent également **11 %** des modules donnés.



**86 %** des modules ont été donnés en formule « nomade » ou accompagnement d'équipe, c'est-à-dire à la demande précise d'équipes, de manière ajustée à leurs besoins.



C'est à Bruxelles qu'il y a eu le plus de modules dispensés (**36 %**), suivi par la Province de Liège (**21 %**) et le Hainaut (**18 %**).



Sur les **89** traitées, **28** ont abouti à une formation, **32** demandes ont été annulées à cause du COVID et **21** sont reportées au cycle suivant. **8** demandes n'ont pas abouti suite à d'autres raisons.

La grande majorité des participant·e·s évaluent très positivement les différentes formations.

Le RIEPP participe à toutes les réunions du comité de suivi des formations, organisées par l'ONE. En outre, avec les CEMEA, COALA, FARCE et le FRAJE, il est également représentant des opérateurs de formation au comité de pilotage, et participe donc à toutes les réunions organisées dans ce cadre par l'ONE.

## **b) Les formations pour l'IFC**

En 2019, le RIEPP a introduit une demande de reconnaissance comme opérateur de l'IFC (Institut de la Formation en Cours de Carrière). Celle-ci a été acceptée et le RIEPP a proposé un module de formation destiné aux institutrices et instituteurs maternel·le·s. Le module « Construire et utiliser un Mur des familles » de deux jours a été programmé deux fois en 2021. Les modules ont été annulés par l'IFC car il n'y avait pas assez de personnes inscrites.

## **c) Les formations en collaboration avec ARCUS**

15 modules (soit 20 jours de formations) étaient prévues dans le cadre d'une convention avec ARCUS. Ces journées avaient pour thème : « Les douces violences au quotidien », « Qu'il est à croquer ! Réflexion sur les morsures », « Vivre la diversité entre collègues », « Sur les sentiers de la diversité : cueillette de livres, histoires et contes à partager », « Valoriser les cultures familiales : la ronde des comptines, jeux de doigts et enfantines », « Le jeu en plein air », « Confiance et discrétion », « Vaincre la barrière de la langue », « Relations entre professionnel·le·s et parents ». Par ailleurs, le 20 novembre il y a eu une formation sur l'accueil du matin dans une crèche, dans une équipe très dynamique et réflexive. Seules 9 journées ont eu lieu, les autres ont dû être annulées suite à la pandémie.

De même, le RIEPP devait accompagner un groupe d'assistantes parentales durant un cycle « Projet-Action Diversité », en co-animation avec la responsable du projet chez ARCUS. Cinq rencontres étaient prévues au départ. En raison des mesures sanitaires, nous n'avons pas pu participer aux deux premières rencontres, qui ont été animées par la responsable du projet seule. En amont de ces deux premières rencontres, un important travail de préparation a été effectué à distance, entre le RIEPP et la responsable ARCUS. Le RIEPP a animé la troisième rencontre à distance, le 13 mars 2021. Les quatrième et cinquième rencontres ont pu avoir lieu en présentiel, comme prévu initialement, le 8 mai et le 26 juin 2021.

## **d) La formation de l'équipe de la crèche Divercity**

La crèche Divercity est une crèche de la commune de Forest. L'accessibilité est clairement au centre du projet pédagogique. Celui-ci projette de développer des pratiques de multi-accueil et d'accueil de la diversité. Le service petite enfance de la commune de Forest nous a sollicité pour accompagner le travail de l'équipe autour de ces questions. Ce travail a démarré en novembre 2020 juste avant l'ouverture de la crèche. Il se poursuit en 2021 et continuera en 2022. Du fait des mesures sanitaires dues à la pandémie, l'accompagnement en 2021 a été moins intensif et régulier que prévu. Les questions liées à l'accueil de toutes les familles et de tou·te·s les enfants restent nombreuses. Le projet de multi-accueil envisagé au départ avec des structures partenaires peine à

se mettre en œuvre, principalement à cause de la pandémie. D'autres voies pour accroître l'accessibilité de la crèche sont envisagées. Les partenariats avec les associations qui accompagnent des familles sont mis en place de manière progressive. Le RIEPP a aidé à penser l'attention à ces familles accueillies et les partenariats.

### **e) Les formations pour les puéricultrices travaillant au sein de services de garde d'enfants malades à domicile**

Une formation d'une journée sur le thème « Partenaire des parents pour un bien être de l'enfant » a été donnée à deux groupes de puéricultrices travaillant dans des services de garde d'enfants malades à domicile, sur une demande de la FASD (Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile-asbl).



*Illustration 7: L'étoile du changement, un exercice utilisé en formation. Crédit photo : Sandrine de Borman*

## .2 Les outils et publications du RIEPP

Outre les formations, le RIEPP poursuit son axe de travail TRANSMETTRE à travers la production de différents outils et publications accessibles.

### a) La brochure « Dessine-moi une crèche pour tou-te-s »

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant, fonds propres.



Nous avons réalisé une brochure (27 pages), intitulée « Dessine-moi une crèche pour tou-te-s », documentant l'expérience du RIEPP en matière d'accompagnement de projets et d'équipes autour de l'accessibilité, dans le cadre de nos missions pour la Cocof ; elle se base notamment sur l'accompagnement de la crèche l'Arbre à Papillons à Cureghem, sur celui de la future crèche du CPAS de Schaerbeek, mais aussi sur l'accompagnement d'équipes et de professionnel-le-s dans le cadre des recherches-actions « Accueil pour tous » et « Accueillir Mieux, Accueillir Plus ».



Cette brochure explicite le lien étroit entre espaces d'accueil et projet pédagogique axé sur l'accessibilité.

Elle met en avant le rôle déterminant de trois éléments clés dans l'aboutissement d'un lieu d'accueil accessible à tou-te-s les enfants et toutes les familles : la cohérence de l'équipe autour du projet d'accueil, la configuration des espaces d'accueil, et la mobilisation de l'intelligence collective locale (rassemblant les partenaires de terrain locaux) autour du projet. Elle illustre comment ces éléments, s'ils sont activés conjointement en amont du projet, peuvent être de puissants leviers pour l'accessibilité.

Elle s'adresse à tou-te-s les porteur·euse·s de projets de nouveaux milieux d'accueil petite enfance, ou de milieux d'accueil dont l'infrastructure et/ou les espaces d'accueil sont en phase de transformation (rénovation, restructuration, réaménagement).

Les différent·e·s partenaires impliqué·e·s ont lu une première version, ce qui a permis d'améliorer l'outil. La brochure a été publiée en 2021 et est téléchargeable sur le site du RIEPP.

Elle constitue la base sur laquelle nous souhaitons poursuivre l'accompagnement des porteuses et porteurs de nouveau milieu d'accueil dans le cadre de notre programme COCOF 2021. Elle sera accompagnée d'un flyer, à destination des porteuses et porteurs de projets (échevin·e·s ou autres), explicitant ce que le RIEPP propose comme modalités concrètes d'accompagnement. Elle fera l'objet d'une présentation publique en 2022.

## **b) L'outil « Accueillir Mieux, Accueillir Plus . Réfléchir et agir en équipe pour des lieux d'éducation et d'accueil plus inclusifs »**

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant, Province du Brabant wallon, fonds propres



L'outil-jeu AMAP, co-construit progressivement dans le cadre des projets *Accueil Pour Tous* puis *Accueillir Mieux, Accueillir Plus*, avait été rendu public lors d'une journée de réflexion et d'échanges du 21 décembre 2017.

Pour rappel, l'outil vise à aider les équipes à évaluer leur projet et leurs actions par rapport à l'accessibilité primaire et secondaire de leur lieu d'ÉAJE à tous les enfants et à toutes les familles, et à se fixer des objectifs réalisables pour améliorer la capacité de celui-ci à jouer son rôle d'inclusion sociale.



En 2020, nous avons actualisé cet outil-jeu. Une deuxième édition de l'outil-jeu a été publiée en janvier 2021. Il s'agit d'une version téléchargeable et imprimable avec un équipement de bureau classique. Cette adaptation s'accompagne également d'une actualisation de l'outil. Elle peut être téléchargée gratuitement sur le site du RIEPP.

### **c) Un outil sur la question de l'entrée à l'école maternelle.**

Financement : fonds propres. Apport ponctuel de la Fondation Roi Baudouin et du CERESP asbl. Collaboration avec le FRAJE.

L'outil « **L'entrée à l'école maternelle ? Nous sommes toutes et tous concerné·e·s !** » est une production originale conjointe du RIEPP et du FRAJE.

Il est l'aboutissement de différents projets et réflexions à l'œuvre depuis plusieurs années.

Au FRAJE, la recherche « La journée d'un enfant en classe d'accueil »<sup>1</sup>, menée par Céline Bouchat, Christel Favresse et Marie Masson, a été le point de départ de formations, groupes d'échanges, de publications et de matinées-rencontres.

Par ailleurs, le projet européen Intesys<sup>2</sup> a permis de développer un projet pilote dans la commune de Schaerbeek sur la question spécifique de l'entrée à l'école maternelle. Ce projet a été mené par Joëlle Mottint (RIEPP).

Il est apparu rapidement que la transition vers l'école maternelle est fondamentale, l'une des plus importantes de la vie, et pourtant elle est trop peu pensée et anticipée. Les pratiques pour adoucir l'entrée des petits à l'école sont certes nombreuses mais elles se font de façon spontanée et peu coordonnée. Il en résulte souvent un inconfort pour les enfants et les familles et une insatisfaction pour les professionnel·le·s.

Cet outil vise à faire prendre conscience de l'importance de l'entrée à l'école et à donner des pistes de réflexion et d'action.

Il s'adresse aux professionnel·le·s des différents secteurs concernés. Or comme le dit le titre de l'outil, l'entrée à l'école cela concerne tout le monde ! Les enseignant·e·s de l'enseignement maternel bien sûr, mais également les autres acteurs et actrices de l'école : direction, puériculteurs et puéricultrices, accueillant·e·s extrascolaires ; ainsi que les acteurs et actrices qui sont en lien avec les familles dans la période autour de la rentrée : consultations ONE, crèches. Les services plus généralistes tels que, par exemple, les maisons médicales et les centres de planning familial, sont a priori plus éloignés de la thématique mais ont pourtant également un rôle à jouer parce qu'ils ont développé des liens de confiance avec les familles.

L'outil se présente sous la forme d'une farde contenant trois fascicules (permettant différents points d'entrée dans le sujet) et une affiche :

- la farde propose une représentation graphique de l'ensemble du contenu et une ligne du temps (avant-pendant-après l'entrée à l'école) ;

---

1 Bouchat, C., Favresse, Chr. et Masson, M. (2014). *La journée d'un enfant en classe d'accueil*. Bruxelles, FRAJE.

2 <http://www.europe-kbf.eu/en/projects/early-childhood/intesys>

- un fascicule « Premiers pas à l'école : rythmes et besoins de l'enfant » détaille les besoins de l'enfant de deux ans et demi - trois ans ;
- un fascicule « Voyage en terre inconnue » propose des outils et animations pour mieux comprendre ce que représente l'entrée à l'école pour un jeune enfant ;
- un fascicule « Des compétences transversales pour adoucir l'entrée à l'école maternelle » met l'accent sur les enjeux et les compétences nécessaires pour mieux accueillir l'enfant, faire le lien avec les familles et travailler entre professionnel-le-s ;
- une affiche fait le lien avec les quatre dimensions de l'autonomie définies dans le référentiel du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Il a été imprimé à 4500 exemplaires et sera largement diffusé dans les écoles et dans différents services. Un événement pour lancer la diffusion est prévu le 21 avril 2022.

#### **d) Rédaction de textes de réflexion**

Différents textes de réflexion ont été écrits en 2021. Les références des différentes publications se trouvent ci-dessous.

##### Des analyses d'éducation permanente :

- Mottint, J. (2021). « Dire quoi, comment, quand, à qui ? La question de la communication entre parents et professionnel-le-s dans le secteur de l'éducation et de l'accueil des enfants », *Analyse n°1/2021 du RIEPP*.
- Mottint, J. (2021). « La place des enfants dans l'espace public. Partie 1 : une réalité complexe », *Analyse n°2/2021 du RIEPP*.
- Dusart, A-F. & Nenzi, M. (2021). « Construire son projet d'accueil de manière participative en équipe : un gage pour des pratiques d'accueil de qualité au bénéfice de chaque enfant et de chaque famille », *Analyse n°3/2021 du RIEPP*.
- Mottint, J. (2021). « Écouter, demander, entendre, recueillir, recevoir, questionner. La question sensible des informations dans le travail socio-éducatif », *Analyse n°4/2021 du RIEPP*.
- Mottint, J. (2021). « Secret professionnel ou devoir de discrétion ? Le débat reste ouvert dans le secteur de l'éducation et de l'accueil des enfants », *Analyse n°5/2021 du RIEPP*.
- Mottint, J. (2021). « La place des enfants dans l'espace public. Partie 2 : les bénéfices et les enjeux », *Analyse n°6/2021 du RIEPP*.

##### Des rapports d'études et de recherches :

- Mottint, J. (2021). Recherche exploratoire. Réseaux de quartier et Petite Enfance. *Étude n°1/2021 du RIEPP*.

- Dusart, A-F. (2021). Investir l'espace extérieur avec les enfants. Représentations et pratiques des familles en Fédération Wallonie-Bruxelles Résultats d'une enquête qualitative menée par le RIEPP, *Étude n°2/2021 du RIEPP*.

### **.3 Les conférences, ateliers et groupes de travail auxquels le RIEPP a contribué**

L'axe TRANSMETTRE se traduit aussi par des ateliers ou des conférences données par des membres de l'équipe à la demande de certain-e-s partenaires.

- le 14 juin 2021 : Joëlle Mottint a donné une conférence virtuelle sur le thème « sortir par tous les temps » à la demande de la coordination sociale du CPAS de Forest.
- Le 17 décembre 2021 : Anne-Françoise Dusart a participé à la première rencontre du groupe de travail Petite Enfance, de l'ONE, portant sur la question de l'investissement des espaces extérieurs par les professionnel-le-s des milieux d'accueil et les enfants ; cette rencontre a eu lieu en virtuel.



*Illustration 8: Dessiner dehors. Crédit photo : Katrien Vandemeulebroecke*

## FAIRE RÉSEAU

Le réseau est un axe important du travail du RIEPP qui se décline de deux manières : d'une part, le RIEPP lui-même est inséré dans différents réseaux, et d'autre part, les différentes actions menées par le RIEPP ont pour objectif direct ou indirect de créer du lien entre les acteurs du secteur de l'ÉAJE, donc d'initier des pratiques de réseau.

### **.1 Les conférences, journées d'étude, formations ou événements auxquels le RIEPP a participé**

Les conférences, formations et journées d'étude sont des occasions d'apprendre mais également de nouer et renforcer des contacts avec les acteurs et actrices du secteur de l'enfance.

L'année 2021 a été riche des webinaires, et l'équipe a eu l'opportunité d'en suivre plusieurs, par exemple

- le 18 mars 2021, Joëlle Mottint a assisté au colloque virtuel « Chercheurs et travailleurs sociaux : on se mélange ? »
- Louise Urusaro a poursuivi la formation "Directeur administratif et financier ", qui avait normalement commencé en septembre 2020 et a finalement été suspendue en raison de la pandémie.
- Le 16 novembre 2021 : Louise a suivi la formation intitulée « Je comprends le fonctionnement des ASBL au regard du CSA » organisée par la Boutique de gestion.

Certains événements en présentiel ont néanmoins eu lieu.

- Laura Somville et Joëlle Mottint ont assisté au colloque de la FILE le 15 septembre 2021 et y ont tenu un stand pour faire connaître les outils du RIEPP.
- Le 8 octobre, Joëlle Mottint a participé au colloque organisé par la FESEFA à l'occasion de ses 30 ans d'existence.
- Le 29 novembre, Laura Somville devait participer à la présentation Outil de diagnostic à destination des professionnels du secteur social-santé bruxellois : l'événement a été annulé en raison de la Pandémie de Covid-19.

### **.2 Les collaborations**

- Le partenariat avec les Ateliers de l'Insu s'est poursuivi. Pour l'organisation de certains modules subventionnés par l'ONE, destinés aux professionnels et volontaires de la petite enfance (0-3 ans), le RIEPP collabore avec les Ateliers de l'Insu, une association qui a pour

but la promotion, le développement, l'utilisation, ainsi que la formation à l'utilisation des médiations créatives et expressives dans les champs de la santé, de l'éducation et du social. Concrètement, c'est le RIEPP qui gère les inscriptions et l'organisation des modules des Ateliers de l'Insu.

- Le RIEPP étoffe son réseau de formateur·rice·s externes, ce qui permet d'offrir un éventail toujours plus large et plus riche de formations pour les professionnel·le·s de l'ÉAJE.
- La collaboration s'est poursuivie entre le RIEPP et le FRAJE en vue de l'élaboration d'un outil pour faciliter l'entrée des enfants à l'école maternelle.
- La collaboration s'est poursuivie entre le RIEPP et le service de formation ARCUS (Grand-Duché de Luxembourg) en vue de développer une formation sur le thème de la diversité.
- Le RIEPP est toujours membre du réseau DECET. Aucun projet DECET n'a eu cours en 2021.
- En 2021, le RIEPP est devenu membre de la FESEFA.
- Depuis fin 2020, le RIEPP a participé à la création de l'asbl Grandir ensemble à Laeken, et fait partie du groupe ressource qui accompagne ce projet.
- Nous avons commencé une réflexion sur la question du multilinguisme et la valorisation des langues maternelles, avec l'association le Monde des Possibles et une professeure d'une Haute-École formant de futur·e·s enseignant·e·s. L'idée est d'étendre la réflexion à d'autres actrices et acteurs et de créer un outil ou de développer une étude sur cette question. La réflexion en est encore à ses prémices, nous la développerons dans les prochaines années.

## RAPPORT FINANCIER

Ce rapport financier est lié aux comptes annuels du RIEPP asbl, incluant toutes les activités réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021. Les comptes ont été contrôlés par notre consultant, Francis Welinger. Tous les documents détaillés et les pièces justificatives sont disponibles au siège de l'association.

### Produits

En 2021, nous avons réalisé 356 197 € de produits. C'est une augmentation de 13% comparé aux produits de 2020 ( 313 941 €).

Nos produits sont constitués principalement par les subsides publics et les prestations.

En 2021, les subsides publics s'élèvent à 300 188 € (contre 295 978 € en 2020).

Nos principaux bailleurs de fonds sont l'ONE (113 060 €), la COCOF (100 000 €), la province du Brabant Wallon (5 147 €) et le Forem (32 980 € de subsides et 49 002 € de réduction de coût salarial ). Ils représentent, à eux quatre, 84% des ressources de notre association.

Les prestations proviennent essentiellement de formations et recherches. En 2021, ces prestations s'élèvent à 51 293 € (contre 10 274 € en 2020).

Au global, les produits ont été supérieurs d'environ 42 256 € par rapport à l'année 2020.

A noter que cette augmentation est liée essentiellement à l'augmentation des prestations de recherches par rapport à l'année précédente.

### Charges

En 2021, nous avons consacré 327 540 € de charges pour la mise en œuvre de nos projets, soit 38 484 € de plus par rapport à 2020 (289 056 € ).

La masse salariale demeure le principal poste de dépenses : 74% des fonds sont alloués aux charges salariales et sociales et 26% des fonds sont alloués au fonctionnement de l'asbl et autres charges.

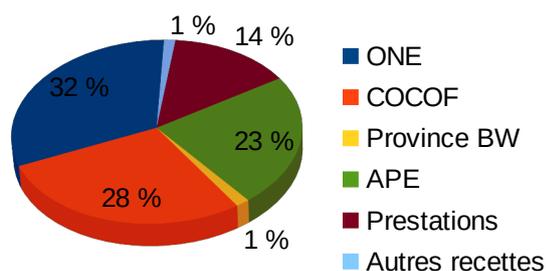
**L'année financière 2021 se termine avec un résultat positif de 28 657 €.**

Ce surplus a pu être réalisé grâce à :

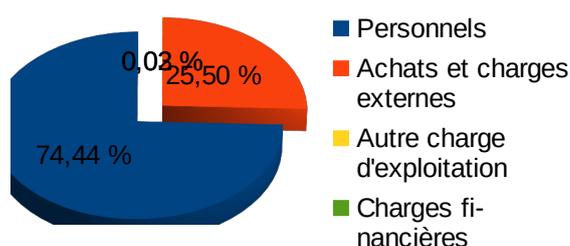
Un accroissement significatif des prestations de recherches et formations qui a pu compenser l'augmentation des dépenses de charges externes, comparé à l'année passée.

Ce résultat positif est une bonne chose car il permet le renforcement des fonds propres de notre association.

### REPARTITION DES PRODUITS

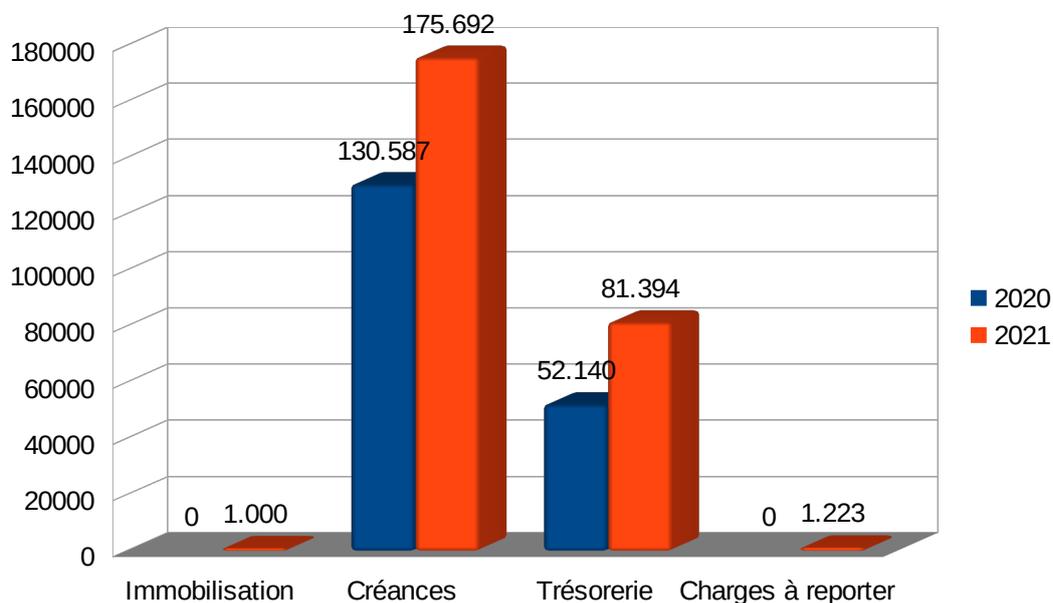


### CHARGES



## Actif et passif du bilan

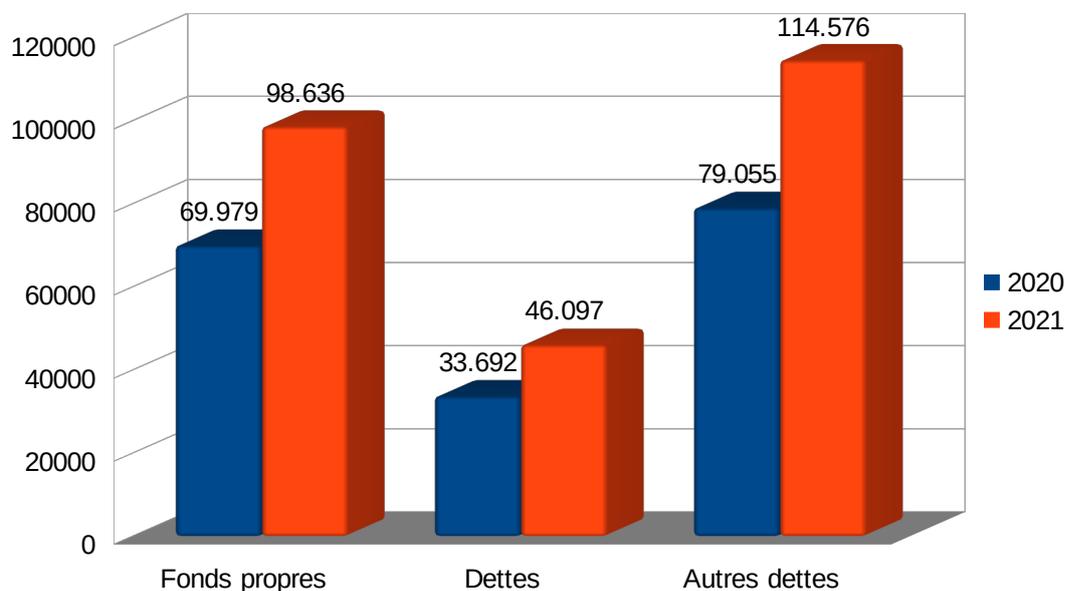
### Évolution de l'actif entre 2020 et 2021



Le montant total de l'actif était de 182 727 € fin 2020, il passe à 259 309 € fin 2021. C'est la valeur totale de ce que possède l'association au 31 décembre 2021.

Le total a fortement augmenté étant donné une progression des créances (subsides à recevoir) et une amélioration de la trésorerie au 31 décembre.

### Évolution du passif entre 2020 et 2021



Le passif, c'est-à-dire comment a été financé l'actif, progresse en raison de l'amélioration des fonds propres qui se poursuit, elle-même résultante des excédents cumulés, et en raison de l'accroissement des subsides à reporter fin 2021.

Au total, la situation financière s'est donc améliorée et il faut donc continuer à maîtriser les dépenses et essayer de développer les produits afin de poursuivre le renforcement des fonds propres ce qui permet de faire face aux retards d'encaissements des produits. Idéalement, les fonds propres doivent au moins couvrir les dettes, ce qui n'est pas encore le cas.

## **Évolution prévue et future**

L'année 2022 s'annonce bien puisque nous avons déjà signé une convention avec la Fondation Roi Baudouin pour l'accompagnement méthodologique, durant trois ans, de cinq projets francophones sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet « Accueillir, avant trois ans, les enfants des familles vulnérables ! Un défi à relever pour l'accueil de la petite enfance ».

Les subsides publics (COCOF, ONE, BW et APE) se poursuivent également et nous espérons une réponse positive quant à notre dossier en éducation permanente. La réponse est attendue début 2023.

Nous avons aussi rentré un dossier de Maribel et nous attendons une réponse début juin. Notre collaboration avec l'ARCUS (Luxembourg) se poursuit également .

Bref, le budget provisoire 2022 s'annonce bien, la seule incertitude résulte de cette situation économique liée à la guerre d'Ukraine. Nous espérons que les subsides publics suivront cette répétition d'indexation des salaires. Notons que nous ne sommes pas non plus à l'abri d'une éventuelle future pandémie.

## PERSPECTIVES 2022

Outre la poursuite et/ou la finalisation de toutes les activités en cours, différents nouveaux projets sont en préparation.

### 1) **Projet CoNNeCT (Fondation Roi Baudouin)**

La Fondation Roi Baudouin souhaite confier au RIEPP l'accompagnement méthodologique d'une partie des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation, « *Accueillir avant 3 ans les enfants de familles vulnérables ! Un défi à relever pour l'accueil de la petite enfance* » ; le RIEPP accompagnera les projets francophones, tandis que le VBJK sera chargé d'accompagner les projets néerlandophones. Des premiers échanges ont eu lieu entre la Fondation, le RIEPP et le VBJK, en vue de déterminer les contours de cet accompagnement. Cet accompagnement est prévu sur trois années.

### 2) **Projets envisagés dans le cadre d'une reconnaissance du RIEPP en éducation permanente**

Dans le cadre de notre demande de reconnaissance en éducation permanente, nous avons été amenées à faire un important travail d'explicitation et de formulation de notre ligne éditoriale. Cela nous a permis d'une part de visibiliser et donc de mieux nous rendre compte de la cohérence de l'ensemble de nos activités, quel que soit l'axe considéré, et d'autre part d'envisager un plan d'action pour les prochaines années à venir, plan qui était par ailleurs requis (sur trois années) dans le dossier de demande de reconnaissance en éducation permanente. La réalisation effective de ces activités planifiées sur trois ans est bien sûr conditionnée par l'obtention de la reconnaissance, qui n'arrivera probablement pas avant fin 2022 ou début 2023. Cependant, certaines de ces activités, ou parties de ces activités, pourraient prendre place dans d'autres cadres ; c'est un point sur lequel nous souhaitons échanger lors de notre AG 2022. Pour ce faire, nous présentons ci-dessous notre ligne éditoriale, et ensuite les activités planifiées sur trois années.

#### ***La ligne éditoriale du RIEPP***

La ligne éditoriale du RIEPP est définie d'une part par le **cadre épistémologique** qui fonde toutes nos actions et réalisations (et ce, pour nos trois axes de finalités **innover, transmettre et faire réseau**), d'autre part par notre **vision du savoir utile** dans le champ de l'action sociale, et enfin par les **valeurs militantes** qui traversent l'objet social de l'asbl.

#### **a) Notre cadre épistémologique**

Il s'inscrit dans l'approche de la **sociologie de l'expérience** développée par François Dubet<sup>3</sup>.

Les acteur·rice·s de l'éducation formelle et non formelle et de l'accueil d'enfants, qu'ils et elles soient professionnel·le·s, volontaires ou parents, ont une expérience sociale. De ce fait, ils et elles sont, aux côtés des chercheuses du RIEPP, des partenaires du changement mais aussi de l'analyse et

---

3 Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*, Éditions du Seuil, Paris.

de la production de connaissance. En effet, les chercheuses ont des **compétences**, issues de leur formation mais aussi et surtout du savoir-faire développé au cours des différents projets menés au sein de l'asbl. Les acteur·rice·s de terrain ont l'**expérience** de leurs conditions de vie, de leur travail, de leur environnement, etc. Ils et elles ont la connaissance de leur terrain, et « s'ils ne sont pas complètement lucides, ils ne sont pas non plus totalement aveugles » (Dubet, 1994).

Le RIEPP adhère au postulat<sup>4</sup> selon lequel la connaissance objective ne peut être approchée (mais jamais complètement atteinte) que via une intersubjectivité d'expert·e·s. Nous définissons les expert·e·s comme étant ceux et celles qui ont une expérience sociale de leurs conditions de vie/de travail et ceux et celles qui ont des compétences pour produire des analyses à partir de données collectées. Cette intersubjectivité s'atteint en passant par la co-construction d'un cadre de travail opérationnel pour tou·te·s. Ou, autrement dit, en dépassant toutes les cultures différentes en présence - cultures « ethniques » mais aussi professionnelles, de classe, politiques, etc. - pour construire ensemble une culture commune. Les actions du RIEPP ne procèdent jamais d'une démarche top-down, mais s'inscrivent autant que faire se peut dans une approche compréhensive, telle que décrite par Kaufmann<sup>5</sup>.

Le **partenariat** est donc très clairement une exigence d'ordre épistémologique, et à ce titre, il constitue un principe méthodologique fondateur de toutes les actions du RIEPP.

## b) Notre vision du savoir utile

Cette vision est intimement liée aux principes qui définissent notre cadre épistémologique. Renforcée notamment par l'expérience acquise au contact des partenaires de terrain au cours des différents projets menés par les chercheuses et formatrices du RIEPP, notre conviction nous porte à postuler que ce qui est le plus pertinent et le plus utile pour les travailleurs et travailleuses du champ de l'action sociale, et plus particulièrement pour les professionnel·le·s de l'éducation formelle et non formelle et de l'accueil des enfants, c'est de posséder des **savoirs stratégiques**, selon la définition du modèle épistémologique de Van der Maren<sup>6</sup> (1995), qui explicite cinq types de savoirs (scientifique, pratique, appliqué, praxique et stratégique)<sup>7</sup>.

Dans les différents projets menés au sein de l'asbl, nous constatons que les travailleurs et travailleuses de l'éducation formelle et non formelle et de l'accueil d'enfants possèdent un savoir pratique, qui est très souvent de grande qualité. Étant cependant par nature indicible (car il ne se transmet que par l'observation et l'imitation), ce savoir pratique ne peut pas faire l'objet d'une prise de recul. Cette prise de recul est pourtant indispensable car c'est ce qui permet aux professionnel·le·s d'acquérir ou de renforcer leur réflexivité. Il est donc indispensable qu'ils et elles puissent développer des savoirs stratégiques, permettant non seulement de réfléchir leur savoir

---

4 Ce postulat se fonde sur les travaux d'expert·e·s de différentes disciplines, entres autres, la philosophe Isabelle Stengers, le sociologue François Dubet, le thérapeute systémicien Mony Elkaïm, le psychologue Ricardo B. Zúñiga.

5 Kaufmann, J-C. (2010) (1996). *L'entretien compréhensif*, Armand Colin, coll. 128, 2 éd., (1996) 2010.

6 Van der Maren, J-M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. De Boeck-PUM, coll. Pédagogies en développement, Bruxelles.

7 Pour une présentation située de ces cinq types de savoirs, voir Mottint, J., Les compétences des professionnels. Partie 1 : Allier la théorie et la pratique pour renforcer la réflexivité, *Analyse n°2/2013 du RIEPP*, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, avril 2013. Téléchargeable sur [www.riep.be](http://www.riep.be)

pratique mais aussi de le mettre en question. Ces savoirs stratégiques se trouvent au croisement du **savoir appliqué** et du **savoir praxique**. « *L'articulation entre ces deux savoirs devra se faire non seulement de façon à ce que le savoir appliqué puisse expliquer, corriger et compléter la praxis, mais aussi afin que la praxis puisse fournir au savoir appliqué le système de signaux et de valeurs qui permet de diriger l'action et de lui donner sa dimension sociale et humaine* » (p.63). Selon Van der Maren, les savoirs stratégiques s'élaborent par un partenariat entre un·e chercheur·euse (qui maîtrise les savoirs théorique et appliqué) et un·e praticien·ne (qui détient les savoirs pratique et praxique). Dans cette optique, il est primordial que ce partenariat soit égalitaire, sans domination d'un·e partenaire sur l'autre.

Les réalisations du RIEPP, qu'il s'agisse des études, des analyses ou des outils, sont principalement conçues avec l'objectif de permettre à nos publics de développer ou de renforcer des savoirs stratégiques.

### **c) Les valeurs militantes qui traversent l'objet social du RIEPP**

Travailler avec les adultes concernés par le secteur de l'enfance, **les outiller et renforcer leur pouvoir d'agir pour lutter contre les inégalités qui impactent les enfants et les familles d'aujourd'hui**, c'est agir de manière durable et préventive pour transformer la société d'aujourd'hui et de demain. Cet objectif constitue **l'objet social du RIEPP** et traverse de manière transversale toutes ses actions. Les valeurs qui portent le RIEPP vers cet objectif sont notamment :

- la reconnaissance de la **diversité** comme élément constitutif premier de la société, et l'importance de valoriser la mixité sociale, culturelle et de genre ;
- la reconnaissance de la **participation** et du **partenariat** avec les acteur·rice·s comme exigence épistémologique inconditionnelle pour l'émancipation de ceux-ci et celles-ci, et l'importance de la mettre en œuvre partout, tout le temps ;
- la reconnaissance des **métiers de l'éducation formelle et non formelle et de l'accueil d'enfants** comme acteurs de premier plan dans la lutte contre les inégalités sociales, et l'importance de la valorisation de ces métiers ;
- la reconnaissance des **parents** comme premiers éducateurs, et l'importance de renforcer leur pouvoir d'agir, en particulier le pouvoir d'agir des parents issus de milieux populaires ;
- la reconnaissance de **l'égalité des droits** pour tou·te·s, et l'importance d'inscrire la lutte pour celle-ci comme objectif transversal de toutes nos actions, et en particulier la lutte pour les droits des femmes et des mères ;
- La reconnaissance du **travail** comme moyen d'émancipation et d'amélioration des conditions de vie des citoyen·ne·s, et l'importance de favoriser l'insertion socio-professionnelle des publics fragilisés.

Ces valeurs ainsi que l'objectif visé par le projet social du RIEPP orientent nos choix éditoriaux, tant au niveau des contenus abordés dans nos études, analyses et outils, qu'au niveau du prisme à travers lequel ces contenus sont abordés.

## **Les projets planifiés sur trois années**

Nous souhaiterions :

### **a) Approfondir et diversifier les thématiques de nos études et analyses.**

Nous souhaitons poursuivre l'investigation des thématiques mentionnées que nous travaillons déjà, mais également rester ouvertes à de nouvelles thématiques.

Ainsi, nous souhaiterions documenter :

- **La question du temps** : nous avons en projet une série d'**analyses** sur cette question , rédigées par exemple à partir d'entretiens approfondis avec différentes personnes ressources aux compétences diverses et impliquées dans des champs d'action différents, susceptibles de fournir des éclairages particuliers et complémentaires sur cette thématique.
  - Nous souhaiterions également mener une **étude** sur la question du temps partiel des puéricultrice·eur·s car nous constatons que c'est une réalité, parfois présentée comme un choix individuel (parfois contraint par la pénibilité du travail) parfois comme un instrument de gestion du personnel. Il nous semble qu'il s'agit là d'une question sociétale vraiment importante et trop rarement abordée. En effet, il est démontré que les femmes sont plus nombreuses à avoir des emplois précaires, notamment à temps-partiels, ce qui accroît les inégalités de genre et d'autant plus dans des ménages monoparentaux.
  - Cette étude sur la question du temps partiel des puéricultrice·eur·s pourrait être complétée par une **autre étude** concernant le temps partiel et souvent « coupé » des accueillant·e·s extrascolaires.
  - Une autre question d'étude en lien avec la thématique du temps est celle des services d'accueil à horaires élargis (voire 24h/24) qui font souvent l'objet de points de vue tranchés, alors que le sujet mériterait une approche multidisciplinaire et une mise en débat complexe.
- **Le vécu des professionnel·le·s travaillant en service de garde d'enfants malades**. Il s'agit ici aussi d'une préoccupation émanant du terrain. Les puéricultrice·eur·s travaillant dans ces services ont été fort mis·es à mal durant le confinement ; il nous semble pertinent et intéressant de mieux comprendre les enjeux autour de cette profession particulière et le vécu de ces professionnel·le·s. Cette réalisation pourrait prendre la forme d'une recherche participative, notamment pour en définir les objectifs, de manière plus précise.
- **la question de l'obligation de rentabilité du non-marchand et notamment ses conséquences sur la priorisation des publics**, avec les conséquences sur les publics précaires. La forme que cette réalisation pourrait prendre est encore en réflexion, mais nous envisagerions éventuellement d'étudier cette question en partenariat avec d'autres acteurs et actrices de l'éducation permanente.

**b) Commencer à élaborer un outil concernant la place des enfants et des femmes dans les espaces publics extérieurs**

**c) Poursuivre la réflexion sur l'élaboration d'un outil, d'une étude, d'une formation ou toute action jugée pertinente, sur la question du multilinguisme et de la valorisation des langues maternelles.**

Cette réflexion, initiée avec le Monde des Possibles (voir page 24) gagnerait à être étendue à d'autres partenaires.

**d) Étudier la faisabilité de développer une recherche participative de type UPP**

Créer une UPP prend énormément de temps, et entre sa conception et la publication des résultats, il faut compter trois à quatre ans. Nous envisageons d'initier cette démarche dans les trois ans à venir, mais la publication des résultats serait sans doute disponible qu'ultérieurement.

**e) Développer nos services actuels ailleurs qu'à Bruxelles**

- actuellement, nous proposons, en Région bruxelloise, avec le soutien de la Cocof, trois types de services : accompagnement des porteuses et porteurs de projets de milieux d'accueil, rencontres-accompagnées, Accueillir Mieux, Accueillir Plus. Ces services relèvent sur le plan méthodologique et philosophique de l'éducation permanente, dans la mesure où ils sont conçus dans le but de soutenir les capacités d'action collective de nos publics et qu'ils impliquent ceux-ci directement, à toutes les étapes de la démarche. Dans les prochaines années, nous souhaiterions en développer, dans le cadre de l'éducation permanente, dans une ou deux provinces wallonnes. Afin d'adapter ces services aux réalités territoriales wallonnes, et conformément à notre méthodologie participative habituelle, un important travail préparatoire sera réalisé en amont de la prestation de ces services, en partenariat avec les destinataires de ces services et avec les acteur·rice·s associé·e·s.

**f) Améliorer la visibilité de nos réalisations ainsi que leur diffusion**

Ce travail a d'ores et déjà commencé, par la restructuration de notre site internet, afin de le rendre plus convivial, attractif et intuitif, et donc plus accessible pour nos différents publics.

Nous souhaiterions également proposer davantage d'animations, rencontres, séminaires autour de nos réalisations.

---

#### **RIEPP asbl**

Avenue de l'Espinet, 2A 1348 Louvain-la-Neuve Belgique

Rue Antoine Nys, 80 1070 Bruxelles

contact@riepp.be Tél. & Fax +32 (0)10 86 18 00 www.riepp.be

BE50 5230 8032 0018 (TRIOBEBB) BE52 7320 1742 6709 (CREGBEBB) BCE n° 0810.791.326

## ANNEXE

### .1 Bilan

<b>ACTIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Immobilisations corporelles	1 000,00 €	0,00 €
<b>Actifs circulants</b>	<b>258 309,20 €</b>	<b>182 726,66 €</b>
Créance à un an au plus	175 691,95 €	130 586,56 €
Valeurs disponibles	81 394,48 €	52 140,10 €
Comptes de régularisation	1 222,77 €	0,00 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>259 309,20 €</b>	<b>182 726,66 €</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>98 636,02 €</b>	<b>69 978,99 €</b>
Capital	7 110,00 €	7 110,00 €
Bénéfice reporté	62 868,99 €	62 868,99 €
Résultat provisoire reporté	28 657,03 €	
<b>Dettes</b>	<b>160 673,18 €</b>	<b>112 747,67 €</b>
Dettes à un an au plus	46 097,34 €	33 692,42 €
Comptes de régularisation	114 575,84 €	79 055,25 €
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>259 309,20 €</b>	<b>182 726,66 €</b>

## .2 Compte de résultats - synoptique

<b>PRODUITS</b>	<b>Résultats 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Résultats 2020</b>
Chiffre d'affaires	51 292,56 €	52 518,67 €	10 273,64 €
Subsides annuels	300 188,48 €	296 979,67 €	295 978,24 €
Autre produits d'exploitation	4 715,92 €	4 000,00 €	7 688,68 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>356 196,96 €</b>	<b>353 498,34 €</b>	<b>313 940,56 €</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Résultats 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Résultats 2020</b>
Services et bien divers	83 521,32 €	84 466,58 €	58 476,14 €
Rémunérations, charges sociales et pensions	243 831,77 €	267 031,76 €	230 506,60 €
Autres charges d'exploitation	107,06 €	1 000,00 €	0,00 €
Charges financières	79,78 €	1 000,00 €	73,40 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>327 539,93 €</b>	<b>353 498,34 €</b>	<b>289 056,14 €</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>28 657,03 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>24 884,42 €</b>



### RIEPP asbl

Avenue de l'Espinette, 2A 1348 Louvain-la-Neuve Belgique

Rue Antoine Nys, 80 1070 Bruxelles

contact@riepp.be Tél. & Fax +32 (0)10 86 18 00 www.riepp.be

BE50 5230 8032 0018 (TRIOBEBB) BE52 7320 1742 6709 (CREGBEBB) BCE n° 0810.791.326